

## **Session Plénière du 2 juillet 2020**

### **Rapports N° 20.02.01 et N°20.02.03 – Compte administratif 2019 et Rapport d'Activité et de Développement Durable.**

#### **Intervention de Michel CHASSIER**

Monsieur le Président, mes chers collègues,

Je pourrai reprendre une bonne partie des propos de Guillaume Peltier, c'est normal puisqu'il lui arrive de paraphraser certaines de nos positions nationales, sur la souveraineté, sur la sécurité, beaucoup plus timidement sur l'immigration, sujet devenu tabou, tout en faisant la danse du ventre devant les écologistes, l'exercice me paraît difficile. Je reviendrais d'ailleurs sur le sujet avec la DM1 et les mesures post-Covid, mais j'apporterai une nuance, il ne s'agit pas d'une faillite de l'Etat, mais de la faillite d'un gouvernement et d'un président incapable, mais que vous avez tous contribué à faire élire.

Vous disiez hier avec Marine ce sera le chaos. Vous avez Macron et le chaos.

Pour répondre à Charles Fournier, je dirais que les transitions économiques ont toujours existé, elle ont accompagné l'ère industrielle depuis la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle.

Vous parlez d'avions plus propres. Mais avez-vous remarqué que l'A380 ne vole plus ? Et il n'y a pas eu besoin pour cela de légiférer, ni de voter des vœux dans les assemblées. C'est simplement la réalité économique qui l'a cloué au sol. La transition n'a pas forcément besoin de vous.

Je ferme la parenthèse.

L'examen du compte administratif est souvent considéré comme une formalité incontournable et particulièrement cette année, j'entends les propos de ceux qui considèrent que l'exercice 2019 c'était avant, et par conséquent qu'on peut tourner la page rapidement.

Je regrette que même la commission des finances soit considérée comme une simple routine, à tel point que cette année il n'y avait ni le 1<sup>er</sup> vice-président chargé des finances, ni le président de la commission, et que nous n'avons pas eu la présentation habituelle du CESER.

J'ai entendu dire en commission que c'était « *le CA d'un monde qui a disparu* ».

Cela me semble pour le moins exagéré, nous aurons l'occasion d'en reparler avec le vote de la DM1 où il sera question du « *monde d'après* » dont nous redoutons, malgré les déclarations des uns et des autres qu'en réalité il ne change pas vraiment, si ce n'est pour amplifier encore un certain nombre de dérives que nous combattons.

Cette expression n'est pas sans rappeler d'ailleurs le fameux mais surtout fumeux « *nouveau monde* » de M. Macron, qui s'est révélé en fait la continuation en pire de l'ancien qu'il prétendait vouer aux gémonies alors qu'il en était l'incarnation.

Nous avons entendu hier, lors du forum sur relocalisation, la territorialisation, l'innovation et transformation de l'économie régionale des propos parfois intéressants, surtout au niveau de l'analyse, mais parfois totalement irréalistes venant des politiques.

Quand on nous dit que la réponse à la relance économique se trouve dans les Accords de Paris, on croit rêver. Nous en reparlerons au cours des débats de la journée.

Mais nous voyons bien que malgré la volonté affichée au plus haut niveau de l'Etat comme par vous-même, Monsieur le Président, dans notre Région, n'empêche pas les délocalisations de se poursuivre, on le voit avec Daher, dont l'activité de Saint Julien de Chédon va être déplacée en partie à Nantes, mais aussi et ce n'est dit suffisamment à Tanger au Maroc.

Ce n'arrête pas non plus le démantèlement de nos grandes entreprises, de nos fleurons industriels comme hier Alstom, vendue et dépecée par M. Macron au temps où il travaillait pour la banque Rotschild, mais doit-on vraiment employer l'imparfait ?

Aujourd'hui par exemple, sans que le grand public soit tenu informé, se prépare le démantèlement d'EDF qui a pourtant très longtemps le garant de notre indépendance, faisant de la France le pays où l'électricité est parmi la moins chère d'Europe, et que nous exportons.

Au lieu de cela on donne le mauvais signal de la fermeture de Fessenheim, pour des raisons purement idéologiques, ce qui amènera le Grand Est à importer à certaines périodes l'électricité produite par la toute nouvelle centrale à charbon construite de l'autre côté du Rhin et qui vient d'entrer en service !

Et notre Région se félicite de l'abandon par EDF d'un projet de stockage à Belleville !

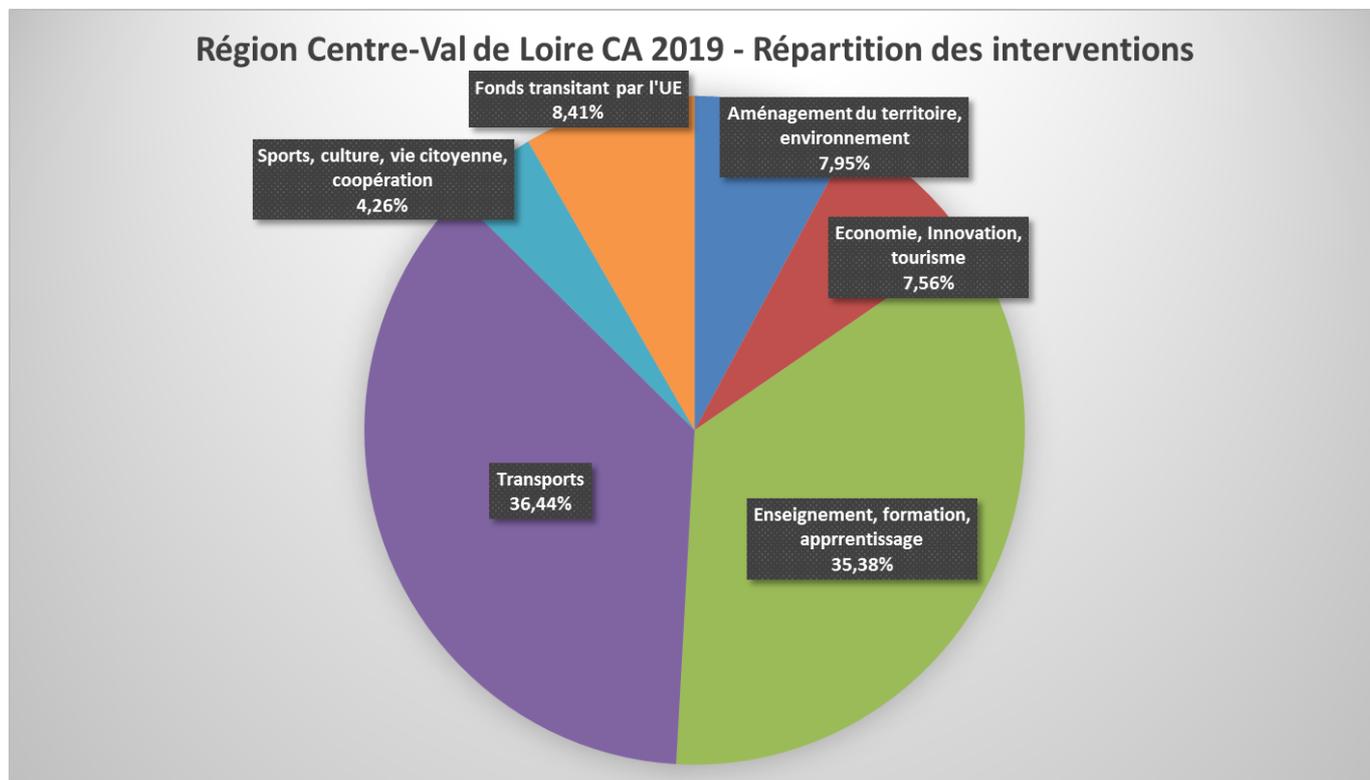
Pour faire court sur ce compte administratif, nous constatons que les dépenses de fonctionnement ont encore progressé cette année de 46 millions d'euros, ce qui représente une hausse de 4,90%. Pourtant il n'y a pas eu de nouveaux transferts de compétence.

On voit bien que l'augmentation du volume des dépenses prévue dans le Pacte de Cahors demeure toujours aussi difficile à apprécier, et que l'objectif ne peut être atteint que par le biais de retraitements négociés, mais finalement, c'est quand même l'Etat qui a le dernier mot.

Et si 88% des dépenses sont consacrées aux interventions régionales, j'insisterai à nouveau sur la rigidité structurelle de nos dépenses de fonctionnement, qu'il s'agisse du personnel, du fonctionnement des lycées, des transports, de l'apprentissage etc..., sans oublier le remboursement de la dette, au total c'est près de 80% des dépenses de fonctionnement sur lesquelles nous n'avons pas beaucoup de marges de manœuvre, du moins à court terme.

Nous corrigerons également la **répartition des dépenses d'intervention**, en replaçant notamment la formation professionnelle dans le bloc enseignement, lycées, apprentissage, de même que l'essentiel des crédits de Cap'Asso qui ne concernent pas directement l'économie, ce qui donne en réalité la réalité suivante après retraitement 36,4% pour les transports, 35,4% pour le bloc enseignement, apprentissage,

formation professionnelle, ce qui représente déjà 72% des interventions, tandis que l'action économique stricto sensu n'en représente que 7,56%.



Nous examinerons les taux de réalisation qui sont très contrastés, mais qui doivent être appréciés au cas par cas.

Un faible taux de réalisation peut en effet être une bonne chose si cela traduit des économies, mais peut poser problème s'il s'avère que les actions prévues n'ont pas été réalisées et dans ce cas il faut savoir pourquoi.

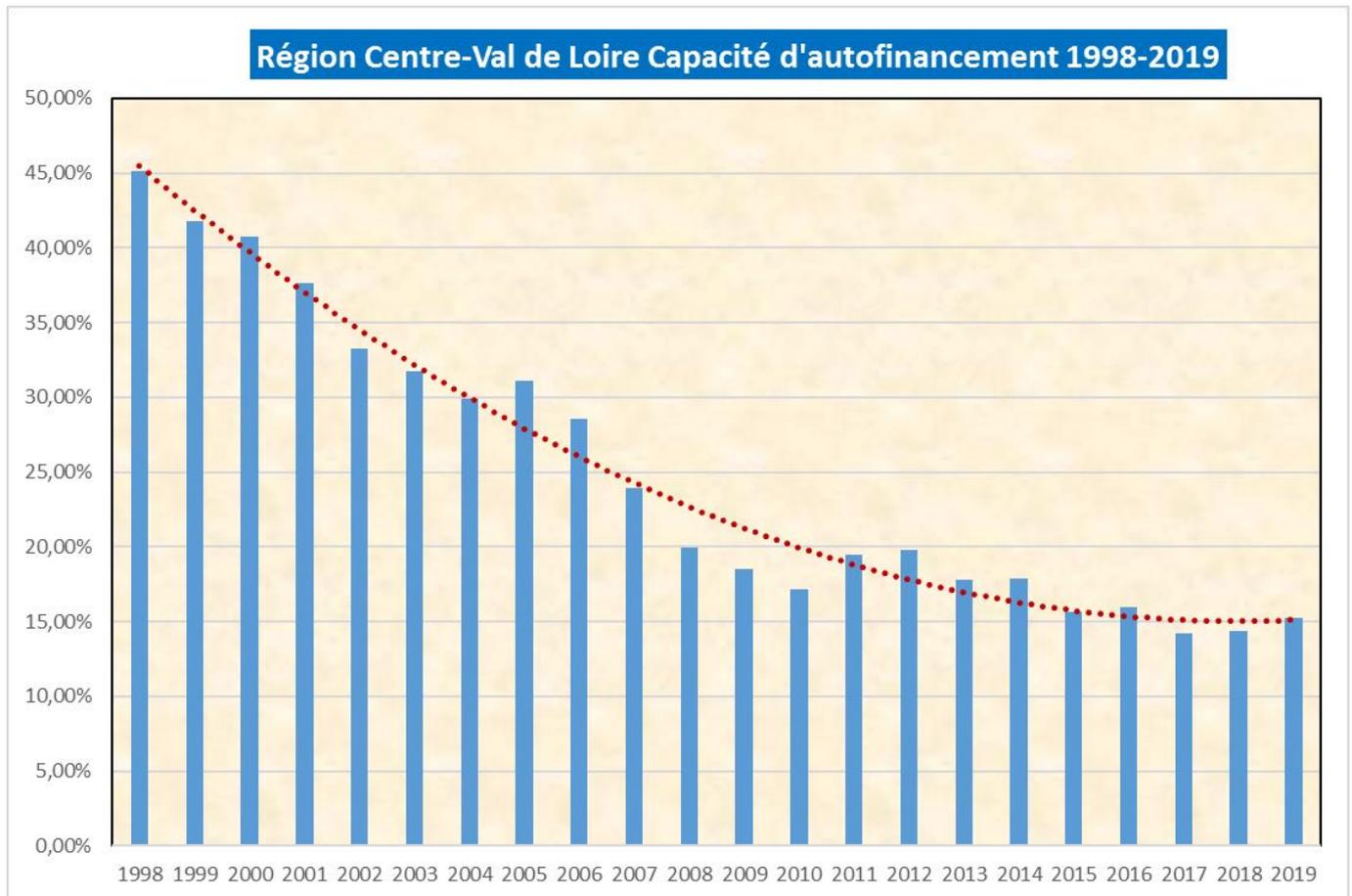
Côté recettes nous avons une progression d'un peu plus de 30 millions d'euros hors fonds européens, avec des recettes en hausse sur la TVA, la CVAE et les Cartes grises, mais 12 millions de moins sur les dotations et participations de l'Etat.

Vous ne manquez pas de souligner le dynamisme de ces recettes, mais c'était avant !

Rappelez-vous que nous avons régulièrement alerté sur le fait que la TVA ne constituait une ressource dynamique que si la croissance était maintenue. Or elle était déjà en berne avant la crise sanitaire, et tout le monde aujourd'hui sait ce qu'il faut craindre, nous le verrons dans le cadre de la DM1.

Certes la capacité d'autofinancement augmente de presque un point, mais il est difficile d'y voir une tendance, même avant la crise, car ces variations s'expliquent en grande partie le décalage entre recettes et dépenses par exemple pour les fonds européens.

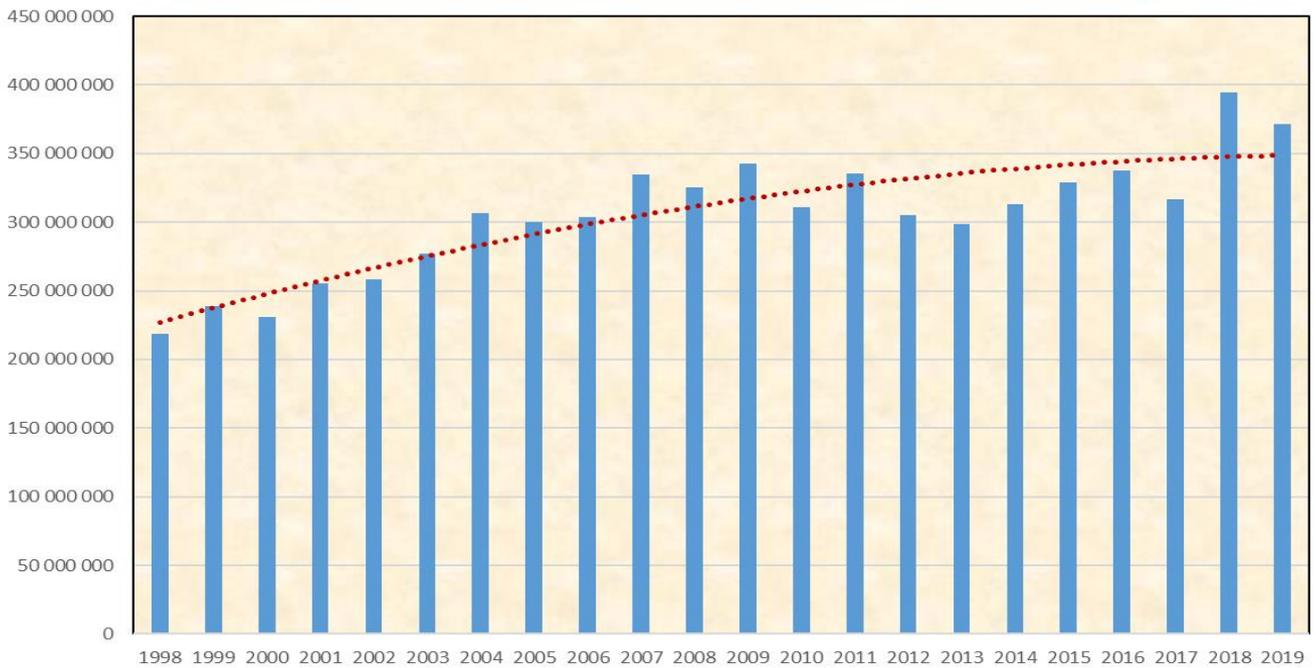
En observant **l'évolution de cet indicateur sur le long terme**, nous constatons au contraire son érosion régulière, avec un seuil de résistance à 15%, cette légère inflexion en 2019 n'est pas significative.



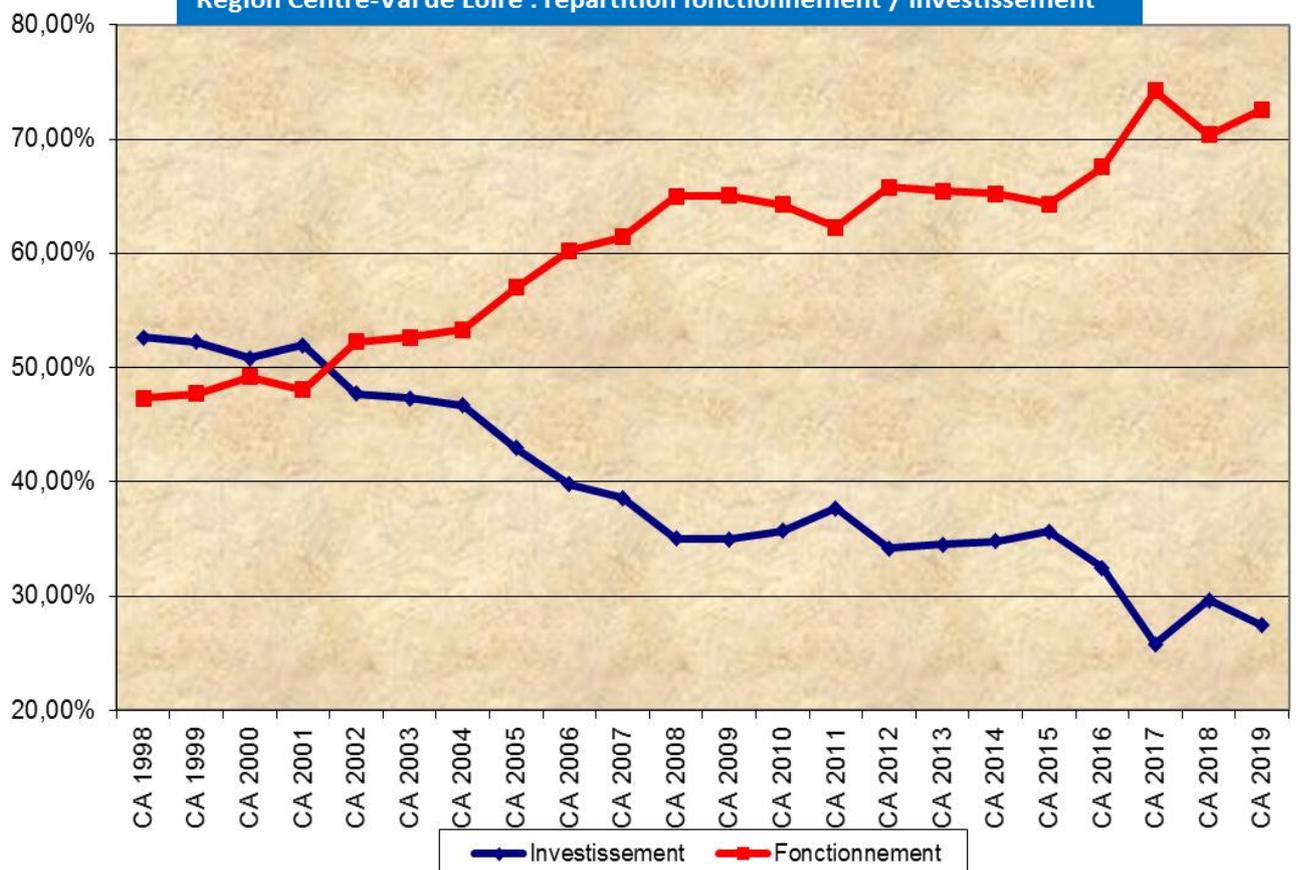
Vous exprimez votre satisfaction au sujet du montant de l'investissement, bien qu'il soit inférieur à 2018.

Mais si l'on compare hors fonds européens et hors TET, nous ne sommes qu'à 296 millions d'euros. Et **sur le long terme le niveau d'investissement à périmètre constant oscille autour de 300 millions d'euros depuis 2004**, mais cela cache une lente dégradation, puisque l'investissement représente en 2019 26,18% de l'ensemble des dépenses contre 44,56% en 2004.

Région Centre-Val de Loire - Dépenses d'investissement 1998-2019



Région Centre-Val de Loire : répartition fonctionnement / investissement



Bien sûr vous me répondez que la structure du budget a été profondément modifiée par les nouvelles compétences, mais cela renvoie à mes propos sur la rigidité des dépenses de fonctionnement, et en tous cas on est bien loin du discours sur les ambitions et le volontarisme dont feraient preuve notre Région.

Il s'agit certes d'une gestion prudente, mais nous l'avons souvent dit, la trop grande dispersion, je dirai presque le saupoudrage des crédits sur un certain nombre de politiques qu'il faudrait réévaluer et parfois remettre en cause pèse évidemment sur les dépenses de fonctionnement et sur l'autofinancement.

Nous l'avons exprimé régulièrement au travers d'amendements budgétaires ou par nos votes en Commission permanente.

Mais la crise qui vient de nous frapper et dont les conséquences vont se faire sentir sur plusieurs années vient remettre en cause ce fragile équilibre, et au-delà des ajustements de la DM1, c'est peut-être l'occasion de revisiter plus largement le champ de nos interventions.

Nous sommes prêts à y contribuer, mais le débat se fera aussi devant les électeurs, même si cette échéance semble s'éloigner avec cette pitoyable manœuvre politique lancée par le pouvoir.

Un Président ne devrait pas faire ça !